

«El Watan» reconnaît sa grave dérive

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4590 - Lundi 1^{er} octobre 2018 - Prix : 10 DA

Aokas/ Béjaïa
L'incinération des
ordures provoque la
colère des habitants

Page 24

La liste d'attente nationale et le registre des refus en cours d'élaboration Don d'organes, un pas en avant mais beaucoup reste à faire

Page 2

Un accord ou un répit ?

Par Mohamed Habili

Il a été question dernièrement d'une lettre que Hay'at Tahrir Cham, l'ex-Front Nosra et principale organisation djihadiste présente à Idleb, aurait envoyé aux autorités turques, dans laquelle elle se dirait disposée à s'inscrire dans l'accord dit de Sochi passé entre les deux présidents Recep Tayyip Erdogan et Vladimir Poutine. En clair, elle ne verrait pas d'inconvénient à abandonner les positions qu'elle occupe en ce moment dans cette même partie du nord syrien destinée d'ici la mi-octobre à devenir la zone démilitarisée séparant les belligérants. Le bord qui a rapporté la nouvelle ne dit toutefois pas où comptent précisément se redéployer celles des forces djihadistes qui auraient accepté de se conformer à l'accord. Il va de soi qu'elles ne quitteraient des positions que pour en occuper d'autres soit dans Idleb directement soit dans ses environs. Si elles consentent à faire comme leur demandent instamment les Turcs, on peut penser que c'est dans l'intention bien arrêtée de ne pas perdre au change. Seulement on est tout aussi fondé à se demander si c'est bien cela qui a été convenu à Sochi au plus haut niveau entre Russes et Turcs. C'est-à-dire créer la zone tampon non pas en désarmant les groupes qui s'y trouvent et qui de toute façon sont tenus de la quitter, mais en leur permettant de se déplacer ailleurs avec armes et bagages, nécessairement alors dans un endroit de leur choix. Une zone tampon qui figerait les positions des forces en présence, et au maintien de laquelle veilleraient ensemble les deux armées russe et turque.

Suite en page 3

Ils ont observé une manifestation hier devant le complexe

Les travailleurs d'El Hadjar exigent la levée d'immunité de Tliba



Ph/D. R.

Les travailleurs d'El Hadjar reviennent à la charge pour réclamer la levée de l'immunité dont jouit Baha Eddine Tliba en sa qualité de député et vice-président de l'APN et sa traduction devant la justice pour trafic d'influence dans la gestion du complexe. Lire page 2

Benkhalfa au sujet du projet de loi de finances 2019
«C'est toujours la dépense publique
qui alimente la vie économique»

Page 3

Un hommage rendu au maître du chaabi
Le parcours et le répertoire
de cheikh Hssissen revisités

Page 13

Ils ont observé une manifestation hier devant le complexe

Les travailleurs d'El Hadjar exigent la levée d'immunité de Tliba

■ Les travailleurs d'El Hadjar reviennent à la charge pour réclamer la levée de l'immunité dont jouit Baha Eddine Tliba en sa qualité de député et vice-président de l'APN et sa traduction devant la justice pour trafic d'influence dans la gestion du complexe.

Par Louiza Ait Ramdane

Le mouvement de protestation contre l'ingérence du député FLN, le milliardaire Baha Eddine Tliba, se poursuit à Annaba. Maintenant que le syndicat d'entreprise a été dissous, près de

3 000 travailleurs de l'entreprise se sont rassemblés à nouveau pour exiger la levée de l'immunité sur le député d'Annaba et homme d'affaires afin de protéger le complexe des tentatives de sabotages et autres manœuvres sur le complexe.

Scandant des slogans «non à l'immunité de la honte», près de 3 000 travailleurs, selon des sources syndicales, se sont rassemblés hier dans l'enceinte du complexe pour exiger que cessent ce genre d'agissements.

A noter que le service minimum a été observé parallèlement à cette journée de protestation afin de ne pas pénaliser la production du complexe, indique la même source.

Depuis quelque temps, les travailleurs du complexe d'El Hadjar protestent contre les agissements du député FLN Baha Eddine Tliba. Dernièrement, un rassemblement réunissait des employés de ce fleuron de la sidérurgie devant le siège local de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) d'Annaba pour exprimer leur colère contre l'homme d'affaires. Les manifestants ont accusé le député d'Annaba de «manœuvrer pour porter atteinte à la stabilité du complexe». En effet, ces



travailleurs se sont manifestés pour réclamer à la Fédération nationale des travailleurs, affiliée à l'UGTA, de retirer la confiance aux membres de la section syndicale de leur complexe industriel. Une cinquantaine de syndicalistes sont accusés d'être instrumentalisés par Tliba pour défendre ses intérêts person-

nels. Pour rappel, les travailleurs du complexe d'El Hadjar avaient décidé au courant du mois de septembre et, après qu'ils aient voté à main levée la dissolution de leur syndicat d'entreprise, de mettre sur pied une commission afin de renouveler cette instance représentative des différentes instances syndicales du com-

plexe Sider El Hadjar et choisir d'autres élus syndicaux. Il s'agit d'une bataille gagnée par les ouvriers d'El-Hadjar qui restent vigilants et refusent de céder aux menaces et à l'influence des hommes d'affaires, ont soutenu les syndicalistes.

L. A. R.

4^e Région militaire Gaïd Salah en visite à Ouargla

LE GÉNÉRAL de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) a entamé, hier, une visite de travail et d'inspection à la 4^e Région militaire à Ouargla où il supervisera l'exécution d'exercices tactiques démonstratifs avec munitions réelles, intitulés «Assifa 2018», indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. M. Gaïd Salah supervisera à partir d'aujourd'hui l'exécution de «Assifa 2018», au niveau des Secteurs opérationnels Sud-Est Djanet et Nord-Est In-Aménas, précise la même source. La visite a été entamée par le Secteur opérationnel Sud-Est Djanet où le général de corps d'armée «a suivi, après la cérémonie d'accueil, un exposé donné par le général-major Hacène Alaïmia, Commandant de la 4^e Région militaire, qui a présenté l'idée générale de l'exercice et les étapes de son exécution, outre un exposé donné par le Commandant du Secteur opérationnel Sud-Est Djanet et diverses présentations données par les différents échelons hiérarchiques de Commandement», ajoute le communiqué. Le général de corps d'armée a donné, ensuite, «un ensemble d'orientations à caractère opérationnel, tout en affirmant, devant le Commandement, l'état-major et les cadres de la Région, que cette visite revêt une importance capitale, puisqu'elle coïncide avec le début de l'année de préparation au combat 2018/2019, qui recèlera, sans aucun doute, de nouveaux acquis de qualité en termes de préparation et de développement, qui donneront aux efforts de l'ANP un autre élan dans le renforcement des capacités de nos Forces armées», relève le MDN.

K. L.

La liste d'attente nationale et le registre des refus en cours d'élaboration Don d'organes, un pas en avant mais beaucoup reste à faire

En Algérie, des patients souffrent ou meurent faute de greffe, souvent en raison de règlements et de préjugés tenaces. Si la pratique est courante pour les donateurs vivants, les donateurs cadavériques sont rares. Bien que la religion autorise et même encourage le don d'organes, la société algérienne sacralise le défunt et refuse souvent tout prélèvement, même si celui-ci peut sauver une autre vie. En effet, depuis des années que les services du ministère de la Santé organisent des campagnes de sensibilisation sur la nécessité d'encourager la transplantation rénale à partir de cadavres, aidés en cela par des associations de malades et des représentants des collectivités locales, les résultats sur le terrain sont insignifiants, pour ne pas dire nuls. Le nombre de cas de greffes effectuées à partir de cadavres est infime. Les malades crient leur détresse... en vain. A cet effet, l'élaboration de la liste d'attente nationale relative aux malades nécessitant une opération de transplantation d'organe ainsi que le registre national des refus relatif aux malades refusant de donner leurs organes après leur décès a été entamée au niveau de l'Agence nationale des

greffes d'organes, a-t-on appris auprès de l'agence. Lors de son intervention à l'occasion de la journée de sensibilisation sur l'opération de don d'organes, de tissus et de cellules, la représentante de l'Agence nationale des greffes d'organes chargée de l'information, Nadia Amar Khodja, a fait savoir que les préparations au niveau de l'Agence étaient à pied d'œuvre afin d'élaborer la liste «d'attente» nationale et le registre national «des refus», faisant état de l'organisation d'une large campagne de sensibilisation qui sera lancée vers la fin de l'année en vue d'expliquer les modalités d'inscription à la liste et le registre. «Une large campagne de sensibilisation sera lancée sur tout le territoire national vers la fin de l'année en cours afin d'expliquer les modalités d'inscription à la liste d'attente nationale et le registre national des refus», a expliqué M^{me} Amar Khodja lors de cette journée organisée par l'APW d'Alger en coordination avec l'Association de don d'organes «Biloba» (ADEB). Elle a, par ailleurs, mis en valeur le contenu du nouveau code de la santé 2018 autorisant l'opération de transplantations et de dons d'organes humains, considérant que ce code fait de

chaque citoyen «un donneur potentiel», signalant qu'en cas de décès du donneur avant de faire connaître son refus au prélèvement, les membres du défunt sont consultés. La représentante de l'Agence nationale des greffes a soutenu, à ce propos, que le code de la santé fait de chaque citoyen un donneur «potentiel» après son décès, faisant savoir que cette nouvelle loi a élargi le cadre familial à partir de donateurs vivants à 28 personnes au lieu de 10. Les opérations de greffe et d'enlèvement d'organes en Algérie se font seulement au niveau des établissements hospitaliers publics (EHP), d'autant qu'il y a 14 centres de transplantation rénale, 2 de transplantation hépatique et 14 autres dédiés à la greffe de cornée, ainsi que deux centres de transplantation de tissu et de cellules souches, a-t-elle ajouté. «En ce qui concerne la cornée qui est transplantée uniquement du donneur mort, elle est importée actuellement des Etats-Unis à des coûts très chers», a fait savoir l'intervenante. Pour sa part, le représentant de la direction des affaires religieuses et des wakfs de la wilaya d'Alger, Abdelkrim Meftah, a indiqué que l'Islam n'interdit pas ce genre de transplantation d'or-

ganes humains tant qu'il contribue au sauvetage des vies humaines. De son côté, la présidente de l'association Don d'organes Biloba (ADOB), Sihem Ayeche, a estimé que le don d'organes était la responsabilité de tous, ajoutant qu'elle se voulait une initiative de dignité visant à prodiguer des services humains tant qu'elle se faisait «gratuitement». Il a été question, lors de cette journée de sensibilisation, d'entendre les témoignages des patients bénéficiaires d'opérations de transplantation rénale qui ont exprimé le changement de leurs vies après rétablissement, ajoutant qu'ils mènent aujourd'hui une vie normale et dont l'un est même devenu un athlète. De leur côté, des spécialistes, présents à cette rencontre, ont exprimé leur souci vis-à-vis du manque de nombre des cadres spécialistes dans le domaine de la santé, notamment «les anesthésistes et les réanimateurs», affirmant que le succès d'opérations de transplantation d'organes est tributaire de l'existence d'une équipe médicale complémentaire pour l'intervention chirurgicale dont le nombre dépasse 8 médecins. Meriem Benchaouia

Benkhalfa au sujet du projet de loi de finances 2019

«C'est toujours la dépense publique qui alimente la vie économique»

■ Revenant, hier sur le projet de loi de finances 2019, adopté mercredi passé en Conseil des ministres, Abderrahmane Benkhalfa, ancien ministre et expert en économie a estimé que l'économie algérienne ne connaîtra pas de transformation.

Par Thinhinene Khouchi

«C'est toujours la dépense publique qui alimente la vie économique» a fait observer au micro de la Radio algérienne, Benkhalfa. En effet, Si l'ancien argentier du pays estime que la feuille de route adoptée par le dernier Conseil des ministres était «acceptable», il n'en pointe pas moins «un risque de revenir à la situation de 2014», a-t-il souligné. A ses yeux, «ce qu'il faut dire, est que ce budget qui ne prévoit pas d'autres rentrées nouvelles en dehors des rentrées fiscales, nous fait revenir à la dépendance», prévient-il, ne cachant pas son «stress en tant qu'acteur économique», réitérant que sur le plan des signaux économiques, de l'aménagement, de l'environnement économique, des ajustements structurels «nous restons, en tant qu'acteurs économiques, sur notre faim», a-t-il soutenu. A propos du projet de loi de finances 2019, adopté mercredi dernier par le Conseil des ministres, il ne prévoit aucune nouvelle taxe et table sur une légère hausse des recettes et du budget de fonctionnement, «aucune nouvelle taxe ou augmentation des prestations publiques n'est proposée dans le projet de loi de finances pour 2019», précise le communiqué



du Conseil des ministres tenu sous la présidence du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Ce projet de loi a été élaboré sur la base d'un cadrage macroéconomique «prudent» avec un prix du pétrole à 50 dollars le baril, un taux de croissance de 2,6% et un taux d'inflation de 4,5%. Dans sa partie budgétaire, le texte prévoit des recettes budgétaires de 6 508 milliards DA (mds DA), en légère hausse par rapport à celles de 2018, dont 2 714 mds DA de fiscalité pétrolière. Quant aux dépenses budgétaires, elles s'élèveront à 8 557 mds DA, en légère baisse

par rapport à celles de 2018. Concernant le budget de fonctionnement, il est estimé à 4 954 mds DA avec une légère hausse découlant de la situation sécuritaire aux frontières ainsi que du relèvement des transferts sociaux qui atteindront 1 763 mds DA (près de 21% de la totalité du budget de l'Etat). Les crédits budgétés pour les transferts sociaux couvriront notamment plus de 445 milliards DA destinés au soutien aux familles, près de 290 mds DA destinés aux retraites (auxquels s'ajoutera une dotation d'appui de 500 mds DA à la Caisse nationale des

retraites), près de 336 mds DA pour la politique publique de santé, et plus de 350 mds DA pour la politique publique de l'habitat (auxquels s'ajouteront près de 300 mds DA mobilisés pour le même secteur par le Fonds national d'investissement). Le solde global du Trésor pour l'exercice 2019 affichera un déficit de près de 2 200 mds DA. Pour le budget d'équipement, il s'élèvera à 3 602 mds DA de crédits de paiements et de 2 600 milliards DA d'autorisations de programme destinées à de nouveaux projets ou à des réévaluations. La légère baisse nominale du budget d'équipement «ne correspond pas à un recul de la politique publique d'investissement, mais elle découle notamment d'une baisse de près de 300 mds DA des crédits consacrés l'année dernière à l'assainissement des créances détenues sur l'Etat», précise le communiqué. «La consistance du budget d'équipement pour 2019 confirme la poursuite de l'engagement de l'Etat en faveur du développement économique et social» avec notamment des dotations de 625 mds DA pour l'appui au développement humain, près de 1 000 mds DA de soutien multiforme au développement économique et 100 mds DA de concours au développement local.

T. K.

Affaire Bessa

«El Watan» reconnaît sa grave dérive

C'est une affaire d'interpella-tion d'un promoteur immobilier, en l'occurrence Redouane Bessa, patron de l'entreprise éponyme, qui aurait pu en rester là et être rangée dans les annales judiciaires devenues presque routinières, si son traitement n'avait révélé un grave glissement déontologique du journal «El Watan», certes démenti le lendemain. L'écart éthique en lui-même a consisté à tisser un lien de parenté, évidemment fictif, entre ledit promoteur et la responsable de la communication de la République, sur la simple base qu'elle porte le même nom. Même si un meaulpa du journal, sous forme de

démenti, devrait en principe effacer la faute, il n'absout pas pour autant l'auteur de l'article et son support médiatique et ce, pour deux raisons. D'abord, il est indiqué dans l'erratum, donc il y est avoué, que l'information est reprise d'un site électronique, ce qui ne semble pas de la plus haute rigueur professionnelle, quand on sait que la vérification de l'information ne demandait aucun effort particulier, si ce n'est un coup de téléphone aux premiers concernés. Mettons, pour ne pas enfoncer le clou, sur le compte de l'ignorance (pire défaut quand on se prétend organe d'investigation) de ne pas préciser que ce

site avait lui-même récolté cette fausse piste du côté de Nicolas Beau qui lui-même l'avait recueillie chez la belge Leila Haddad, les deux étant connus pour leur hostilité autant à l'Algérie qu'au devoir de vérité. La deuxième raison qui ne lave pas la conscience de l'auteur de l'into et de son journal est d'ordre moral et tient du «mal déjà fait». En effet, tous les démentis du monde ne revêtent qu'un aspect formel devant le fait accompli, quand on sait tous les ravages qu'une fausse information, une calomnie ou une diffamation peut causer dans le cœur d'une victime de tels écarts. Le

préjudice subi moralement ne peut que rarement être éclipsé, encore moins supprimé par un simple démenti. Peut-on, quand on se revendique du statut de grand journal, traiter de malversations ou de détournement quand dans ses propres colonnes on détourne la vérité ? Observer un minimum de rigueur dans l'exercice du métier ne ferait pas de mal à la crédibilité de ce quotidien et, partant, à toute la profession. Notons enfin que le seul organe à avoir relevé cette grave dérive d'«El Watan», qui a été donc à l'origine du démenti, est le site algerieonline.info.

Amine Tahar

Le démenti d'«El Watan»

Le patron de Bessa Promotion : aucun lien de parenté avec l'ancien P-DG de la Cnep

Dans notre édition du samedi 29 septembre, dans l'article portant sur l'arrestation jeudi dernier du patron de Bessa Promotion, nous écrivions : «D'où Amazigh Redouane Bessa tirait-il sa puissance ? Certains parlent de l'appui de sa sœur

Farida, directrice de la communication à la présidence de la République, et de son frère Djamel, ancien P-DG de la Cnep. Ce serait à eux qu'il doit l'édification de son empire immobilier».

Nous avons, en fait, repris un article du journal électronique

«Algérie patriotique» qui mettait en relief les liens de parenté entre le promoteur et l'ancien P-dg de la Cnep-Banque et sa sœur directrice de la communication à la Présidence. Mais après vérification, il s'avère qu'il n'existe aucun lien de parenté entre eux. Il

s'agit en réalité d'un homonyme. Nous nous excusons auprès des concernés, la famille Bessa, qui peut légitimement se sentir lésée par le quiproquo que pourrait produire cette malencontreuse erreur. Nous nous excusons aussi auprès de nos lecteurs.

M. H.

LA QUESTION DU JOUR

Un accord ou un répit ?

Suite de la page une

Il se peut en effet que les Turcs l'entendent exactement de cette façon. On imagine mal que cette conception soit partagée par l'autre partie prenante de l'accord, la Russie. Pour cette dernière, comme pour les Syriens d'ailleurs et leurs autres alliés, le but de l'accord est le désarmement par les Turcs de tous les groupes présents à Idleb, radicaux et modérés, de façon à faire l'économie d'une bataille, la finalité étant la protection des populations civiles. C'est pour que les civils puissent aller s'y réfugier que la zone tampon est prévue. Au point de vue des Syriens, des Russes, et des Iraniens, sa mise en place implique qu'à l'extérieur d'elle, les affrontements pour le contrôle d'Idleb vont de soi. Autrement, elle doit s'étendre à toute la région d'Idleb, non pas être confinée dans d'étroites limites. Tout porte donc à croire que les deux présidents russe et turc se sont surtout mis d'accord pour s'accorder mutuellement une sorte de répit avant que leurs divergences ne reprennent tout leur droit, ce qui est inévitable. On dit par ailleurs que ne serait pas tout à fait un hasard si la visite d'Erdogan en Allemagne intervient en ce moment. Elle permettrait au président turc de proposer un marché à ses hôtes, suivant lequel il ferait barrage à une nouvelle vague de réfugiés, que ne manqueraient pas de déclencher la bataille d'Idleb, à condition qu'eux-mêmes portent Fethullah Gülen et ses partisans sur la liste des organisations terroristes. Un nouvel afflux de réfugiés vers son pays, c'est en effet là la dernière chose que voudrait voir la chancelière allemande, déjà affaiblie par la politique pro-immigration qui avait été précédemment la sienne. Un tel marché, qui en fait se ramène à du chantage, n'est envisageable qu'à la veille de la bataille d'Idleb. Bien entendu, rien ne prouve encore qu'il ait été réellement proposé. D'autant qu'un autre motif peut très bien avoir déterminé l'attitude des Turcs : la zone tampon, du moins telle qu'ils semblent l'entendre, leur est aussi utile pour continuer de rester dans le nord de la Syrie.

Les images restent gravées dans les mémoires

Ghardaïa : il y a dix ans, les inondations...

■ Dix ans après, les images apocalyptiques de la terrible crue de l'oued M'zab, balayant tout sur son passage, restent à jamais gravées dans la mémoire collective de la population locale.

Par Hafsa B.

«**L**a souffrance est toujours là», a confié à l'APS Ammi Hadj Bakir, qui a perdu un de ses proches et ne souhaite à aucune famille de subir une chose pareille. «Même si tout le monde doit mourir un jour, on ne pourra jamais faire oublier la date fatidique du 1^{er} octobre 2008 et les pertes humaines causées par cette catastrophe naturelle», a-t-il souligné. La crue du 1^{er} octobre 2008, qualifiée d'«exceptionnelle», a engendré dans la vallée du M'zab, bassin de réception des eaux de trois principaux affluents (oued Labiod, oued Laâdhira et oued Laghrazil), ainsi que des affluents de moindre importance tels les oueds Touzouz, N'tissa, et Areghdane, des conséquences tragiques tant en pertes humaines qu'en dégâts matériels. Tôt dans la matinée du 1^{er} octobre 2008 (jour de l'Aïd El-Fitr), des pluies torrentielles se sont abattues sur le Nord de Ghardaïa, lieux des bassins versants, déversant ainsi des millions de mètres cubes d'eaux pluviales dans l'oued M'zab. Le débit estimé par les services de l'Hydraulique a largement dépassé les 1 250 m³/s, créant une crue qualifiée de «centennale». Selon les services météorologiques de Ghardaïa, le taux de pluviométrie avait atteint en 20 minutes 60 mm, soit un taux plus élevé que le taux annuel de la région (50 mm). De Daya Ben Dahoua en avant en allant vers El-Atteuf en aval, lieu de l'exutoire de l'oued M'zab, sur une distance de près de 20 km, le torrent de l'oued M'zab qualifié de

«El-Messah» n'a cessé de grossir le long du parcours par les eaux venant de tous bords et côtés, charriant sur le passage arbres, animaux, mobilier urbain, engins et voitures, et le volume d'eau dans l'oued a atteint par endroits plus de 10 mètres de hauteur. La vallée du M'zab était scindée en deux parties et tous les réseaux vitaux d'une région ont été endommagés (électricité, gaz, téléphone, AEP, assainissement, routes, ponts et passerelles), plongeant ainsi la vallée du M'zab dans un isolement quasi-total. Entre le lieu-dit El-Ghaba, palmeraie de Ghardaïa, zone la plus touchée et El-Atteuf, les services de la Protection civile ont recensé la destruction de la digue de retenue des eaux de Touzouz, la destruction et l'effondrement de quelques 200 puits traditionnels et des milliers d'habitations, locaux commerciaux et des structures socio-éducatives et culturelles ont été endommagés ou fragilisés par la déferlante des eaux fluviales débordant sur plusieurs quartiers riverains. Toutes les zones d'extension du tissu urbain des ksour de la vallée, particulièrement le long des deux rives de l'oued, ont été ravagées par la crue dont les eaux ont par endroits débordé jusqu'à plus de 200 mètres du lit mineur du fleuve, selon le bilan de la Protection civile de Ghardaïa. A l'instar de la vallée du M'zab (4 communes), les autres communes telles Métili, Berriane, Guerrara et Zelfana, croulent sous les eaux respectives des oueds Métili, Zeghrir, Ballouh, El-Kebch, Soudan et N'sa, qui ont débordé et inondé les palmeraies, provoquant également la destruction



de plusieurs habitations locales et autres structures d'utilité publique.

Plus de 24 000 habitations touchées

Les services de la Protection civile ont effectué 4 212 interventions, dont 736 opérations de sauvetage et 333 d'assistance médicale. Ils ont enregistré 43 décès dont 15 femmes, quatre personnes disparues et 83 blessés, selon le bilan définitif arrêté par cette institution. Les mêmes services ont également enregistré 24 073 habitations touchées par les inondations, dont 12 380 ont été classées vert-2, 5 353 orange-3, 2 797 orange-4 et 3 543 rouge-5. Le bilan indique aussi que dix salles de soins, quatre polycliniques, une unité hospitalière de santé, 113 établissements sco-

lares et 347 locaux commerciaux ont été affectés par les inondations. De son côté, le secteur de l'agriculture a enregistré 2 750 exploitations agricoles endommagées, 23 363 arbres fruitiers et 11 812 palmiers détruits, 471 hectares de cultures annuelles dévastées, 104 477 mètres linéaires de seguias et 999 puits envasés, 477 équipements de puits détruits et près d'un millier de têtes de cheptel (toutes espèces confondues) emportées par les eaux. Devant l'ampleur des dégâts causés par «le déluge», la région composée de neuf communes (Daya Ben Dahoua, Ghardaïa, Bounoura, El-Atteuf, Métili, Seb-Seb, Zelfana, Guerrara et Berriane) a été classée zone sinistrée et un plan d'action mis en place par les pouvoirs publics civils, sous la conduite du directeur général de la Protection civile, qui s'était rendu sur les lieux de la catastrophe dans le but de gérer les opérations de sauvetage des vies humaines et alléger les souffrances des habitants en détresse. Près de 2 000 éléments de la Protection civile et de l'ANP, dotés d'équipement appropriés, ont été dépêchés sur les lieux pour venir en aide aux sinistrés et effacer les stigmates de cette calamité naturelle devenue désormais qu'un souvenir mémorisé par quelques images-chocs de la catastrophe, telle que celle véhiculée par des vidéos montrant l'effondrement des habitations et la puissance des crues de l'oued M'zab. Depuis ce qui est qualifié de «tsunami fluvial», les pouvoirs publics ont consacré un budget colossal à la reconstruction des zones détruites et la prise en charge des sinistrés. Plus de 40 milliards de DA ont été dégagés pour effacer les traces de la catastrophe et éviter une réédition de ce phénomène naturel par la reconstruction des infrastructures fragilisées par les inondations et l'élimination des sources et causes des

crues cycliques de l'oued M'zab, en créant des ouvrages de protection (digues, diguettes, calibrage de l'oued) et l'élimination de toute construction dans le lit de l'oued. Au total, 1 273 sinistrés logés temporairement dans des chalets mis en place au lendemain de cette catastrophe naturelle, ont rejoint définitivement des logements en dur de type F3 et 3 000 familles sinistrées ont également bénéficié d'une aide à l'habitat rural, indiquent les services de la wilaya de Ghardaïa pour éliminer des «points noirs» inondables et les interruptions du trafic routier durant les crues cycliques des oueds, selon le directeur des travaux publics. Pour de nombreux observateurs, les dégâts importants causés par les inondations dans la région de Ghardaïa sont dus à une urbanisation anarchique. «La nature n'hésite pas à reprendre ses droits, et les constructions sur les rives et dans le lit de l'oued sont autant d'atteintes à la nature», a tenu à rappeler M. Missoum, ingénieur hydraulicien. De nombreuses personnes approchées par l'APS au sujet de la crue de l'oued M'zab, vécue par les habitants de Ghardaïa le 1^{er} octobre 2008, ont estimé que les points noirs à l'origine de ces inondations n'ont pas été tous résolus, particulièrement les différents obstacles existants dans le lit de l'oued M'zab tels les rejets des débris et gravats, ainsi que les constructions dans les zones «non ædificandi». «Il est temps de tirer les leçons de ce drame en respectant le cours naturel de l'oued M'zab, afin d'éviter toute catastrophe», estime Ammi Salah, un habitant de la région, rappelant à ce propos une règle ancestrale léguée par les aïeux : «Respectez l'oued et il vous respectera».

H. B./APS

L'ONM fonctionne selon les «normes internationales»

Météo : la précision des prévisions atteint les «80%»

La chargée de l'information auprès de l'Office national de la météorologie (ONM), Houaria Benrakta, a affirmé que l'ONM établissait ses prévisions suivant les «normes internationales» en recourant à des moyens technologiques permettant d'atteindre un taux de précision des prévisions avoisinant les «80%», assurant, à ce titre, que l'Algérie est un pays «pionnier» au niveau arabe dans ce domaine. Dans une déclaration à l'APS, M^{me} Benrakta a expliqué que l'ONM avait amélioré, au cours des dernières années, «la précision de ses prévisions grâce à un modèle numérique prenant en compte tous les cumulonimbus et les activités orageuses et qui permet de déterminer les zones de perturbation avec une précision de l'ordre de 3 km, au lieu de 8 km

auparavant, et de collecter des informations précises pour chaque wilaya et non la région tout entière», précisant que ce modèle permettait aux services de l'Office d'établir des prévisions dans les «48 heures avec un taux de précision pouvant atteindre les 80%». Répondant à une question sur les critiques qui ont visé l'ONM suite aux perturbations ayant touché récemment plusieurs wilayas de l'est, la responsable a assuré que l'ONM «a rempli pleinement son rôle comme à l'accoutumée, en assurant un suivi continu de la météo», expliquant, à ce titre, que les perturbations enregistrées à l'est du pays étaient dues à une «série de cellules orageuses très actives et inhabituelles pour le mois de septembre, formées par des masses

d'air chaud qui ont été à l'origine des fortes températures enregistrées en août dernier». Les «fortes perturbations météorologiques enregistrées début septembre courant, l'importante activité orageuse et les cellules orageuses formées dans les régions Est du pays, ne sont pas des perturbations météorologiques classiques pouvant être détectées par les modèles numériques, mais il s'agit plutôt d'une perturbation locale particulière qui peut être observée par satellite en fin de journée», a relevé M^{me} Benrakta, soulignant, dans ce sens, que les services de l'ONM «suivaient de près ces perturbations et émettaient des bulletins (spéciaux et quotidiens), mais ce genre de perturbation complique l'opération de prévision de la pluviométrie».

Anis F.

Céréales à Mila

Plantation prévisionnelle de plus de 113 000 hectares

■ La direction des services agricoles de la wilaya de Mila prévoit de consacrer une superficie de 113 259 ha pour la culture des céréales, toutes catégories confondues, au cours de l'actuelle saison agricole (2018-2019), selon les services de cette même direction.

Par Faiza O.

La même source a fait état à l'APS d'une «augmentation» de la superficie prévue pour cette saison agricole, par rapport à l'année dernière, où la superficie était de l'ordre de 109 724 ha.

La raison de cette augmentation de la superficie est imputée à l'exploitation cyclique des terres par les agriculteurs mais aussi eu égard à l'abondance de la production durant la saison écoulée qui a dépassé 3 millions de quintaux (qx) de céréales, classant la wilaya de Mila en troisième position à l'échelle nationale en matière de récolte, ce qui a accentué la demande pour ce type de culture, a ajouté cette même source.

Les services agricoles de Mila ont, par ailleurs, indiqué que la majeure partie de la superficie qui devrait être plantée cette saison sera consacrée à la production de blé dur, estimée à plus de 65 000 ha, et ce, en raison de la résistance de ce type de cultures aux maladies, en plus du bon rendement engrangé et son prix de vente élevé, comparativement aux autres cultures. Concernant le blé tendre, il occupe une superficie de plus de 21 400 ha, selon la même source, alors que la superficie restante, à savoir 22 430 ha, sera attribuée à la culture de l'orge et 4 321 ha pour l'avoine.

Selon les mêmes services, le nombre d'agriculteurs activant dans la production céréalière à Mila s'élève à environ 9 000,



Ph. > D. R.

dont la majorité sont concentrés principalement entre le centre et le sud de la wilaya, où s'étendent de vastes terres agricoles pro-

pices à cette culture. S'agissant de la filière des légumes secs, la superficie qui devrait être plantée cette saison connaît une «légère baisse» par rapport à celle de l'année dernière, avec 5 100 ha prévus dans le cadre du plan 2018-2019, alors qu'elle était durant la saison écoulée de 5 476 ha, et ce, en raison de l'augmentation de la superficie consacrée aux céréales, a fait savoir la même source.

La plus grande superficie au cours de cette nouvelle saison, comme ce fut le cas la saison précédente, sera consacrée à la culture des lentilles à raison de 3 000 ha, tandis que la superficie restante sera répartie pour les pois chiches, les haricots et autres légumes secs, a-t-on souligné.

F. O./APS

Selon le FMI

La situation économique de Madagascar a continué à s'améliorer

La croissance économique de Madagascar devrait dépasser 5% cette année, le taux le plus élevé de ces dix dernières années, a indiqué le Fonds monétaire international (FMI) sur son site web. La maîtrise des dépenses non prioritaires et l'accroissement des recettes demeurent essentiels pour poursuivre l'augmentation des investissements publics et des dépenses sociales, ajoute la même source. La lutte contre la corruption reste critique pour améliorer la gouvernance et éviter des impacts économiques considérables. Une équipe du FMI dirigée par Marshall Mills, chef de mission pour Madagascar, a visité Antananarivo et Toamasina du 12 au 26 septembre 2018. L'équipe s'est entretenue avec les autorités au sujet de la quatrième revue du programme de réformes économiques de Madagascar, appuyé par le FMI à travers l'accord triennal au titre de la facilité élargie de crédit (FEC). M. Mills a déclaré que la situation économique de Madagascar a continué à s'améliorer. «La croissance devrait dépasser 5% cette année, le taux le plus élevé de ces dix dernières années», a-t-il dit. Ce résultat est porté par un

rebond de la production agricole, plus particulièrement du riz, ainsi qu'une hausse des investissements publics. En dépit de l'augmentation des prix internationaux du pétrole, la situation du secteur extérieur est restée favorable, avec une très bonne performance des exportations soutenues par des prix et des volumes élevés de la vanille et des produits miniers. Après un pic à la fin de l'année 2017, l'inflation a baissé d'une façon continue et devrait être réduite à 7% d'ici à la fin de l'année. «Dans l'ensemble, la mise en œuvre du programme appuyé par la FEC continue d'être satisfaisante. Tous les objectifs quantitatifs du programme pour le premier semestre de l'année ont été atteints, à l'exception du niveau de dépenses sociales, temporairement plus bas que prévu», a-t-il noté. La Banque Centrale a notamment continué à accumuler des réserves de change, qui ont atteint un niveau record. De manière générale, le budget a été exécuté comme prévu. Le programme de réformes structurelles a également continué à progresser, comme en témoigne l'ouverture du premier pôle anti-corruption. La réorientation continue des dépenses

publiques les moins productives vers les dépenses d'investissement et les dépenses sociales reste au cœur du programme. Des retards dans l'ajustement des prix à la pompe sur fond de hausse des prix mondiaux du pétrole, de tensions sociales et de poursuite des négociations sur la structure des prix ont généré un montant élevé du passif envers les distributeurs. Les services du FMI ont vivement encouragé les autorités à minimiser les impacts de cette hausse du passif sur le budget et les dépenses prioritaires en alignant progressivement les prix à la pompe à un niveau cohérent avec le retour à la vérité des prix et en apurant les dettes aussi rapidement que les conditions le permettent. Les autorités envisagent de prendre des mesures pour atténuer les effets de l'ajustement des prix sur les couches les plus vulnérables de la population. En outre, la mission et les autorités ont discuté des réformes importantes en cours dans les domaines de la politique monétaire, du secteur financier et de la gestion des finances publiques, mises en œuvre avec l'assistance technique du FMI. S. Y.

Chine

Le secteur manufacturier s'essouffle sur fond de guerre commerciale

L'activité manufacturière en Chine s'est nettement essoufflée en septembre, a annoncé hier le gouvernement, l'indice indépendant Caixin venant par ailleurs confirmer cette tendance dans un contexte de guerre commerciale avec les Etats-Unis. L'indice des directeurs d'achat (PMI) manufacturier publié par le Bureau national des statistiques (BNS), s'est établi à 50,8, contre 51,3 en août. Les analystes interrogés par l'agence Bloomberg tablaient en moyenne sur 51,2. Ce baromètre, fondé notamment sur les carnets de commandes des entreprises, est considéré comme annonçant la conjoncture future : un chiffre supérieur à 50 témoigne d'une

expansion de l'activité, et en deçà d'une contraction. L'industrie subit notamment les contrecoups «de la hausse du coût d'achat des matières premières», a observé Zhao Qinghe, analyste du BNS. Les entreprises manufacturières, crucial moteur de croissance du géant asiatique, pâtissent également de «la baisse de vigueur des importations et des exportations» dans un contexte de «frictions commerciales internationales». De quoi suggérer que la guerre commerciale entre Pékin et Washington pèse sur les carnets de commandes et la consommation en général. Le président américain Donald Trump impose désormais des tarifs douaniers punitifs sur des biens chinois

représentant 250 milliards de dollars d'importations annuelles. Il menace également de frapper pour 267 milliards de dollars d'importations supplémentaires, soit la quasi-totalité des exportations de la Chine vers les Etats-Unis. Les feux restent cependant au vert pour l'activité dans les services : l'indice PMI non-manufacturier, publié par le gouvernement, a grimpé à 54,9 en septembre, contre 54,2 en août. Le net essoufflement général de l'activité manufacturière a également été confirmé hier par le groupe de médias Caixin, qui publie chaque mois son propre indice PMI calculé de façon indépendante par le cabinet IHS Markit. Celui-ci s'est établi en septembre au niveau

neutre de 50,0, après 50,6 en août. «Les exportations tirent vers le bas l'activité, et le ralentissement continu de la demande commence à avoir une incidence sur la production des entreprises», observe Zhengsheng Zhong, économiste au cabinet CEBM du groupe Caixin. «En outre, la situation de l'emploi s'est encore aggravée. La pression à la baisse sur l'économie chinoise a été significative en septembre», souligne-t-il. L'enquête Caixin-Markit sonde principalement les petites et moyennes entreprises, alors que le chiffre gouvernemental reflète davantage la situation des grands groupes étatiques.

H. A./Agences

Pétrole Le roi saoudien Salmane discute avec le président Trump

LE ROI Salmane d'Arabie saoudite a discuté avec le président américain Donald Trump de la stabilisation du marché pétrolier, lors d'un entretien téléphonique samedi soir, a rapporté l'agence officielle saoudienne SPA. Les deux dirigeants ont parlé, à l'initiative de M. Trump, «des efforts pour maintenir les approvisionnements de manière à assurer la stabilité du marché pétrolier et la croissance de l'économie mondiale», a ajouté SPA, sans autres détails.

La conversation a également porté sur les «moyens de développer les relations bilatérales dans le cadre du partenariat stratégique entre les deux pays, en plus de la situation dans la région», toujours selon l'agence.

R. E.

Tlemcen

Remise des clés de 950 logements et de 870 aides à l'habitat rural

■ Les clés de 950 logements et 870 aides à l'habitat rural ont été remises à Tlemcen, à leurs bénéficiaires lors d'une cérémonie présidée par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar.

Par Hocine A.

Il s'agit de 200 logements sociaux participatifs (LSP) destinés aux personnels de l'université Abou Bakr Belkaid de Tlemcen, de 50 logements publics locatifs (LPL) dans la commune de Dar Yaghmoracene et de 100 autres à Ouled Riah, ainsi que 600 logements en location/vente AADL au chef-lieu de wilaya et 870 aides à l'habitat rural à travers les communes de la wilaya. Le ministre a annoncé, lors de cette cérémonie tenue au siège de l'APW, qu'un programme de réalisation

de 1 000 logements sera inscrit pour les souscripteurs restants de AADL de la wilaya qui disposent d'ordres de versement, signalant que cette opération permettra de prendre en charge définitivement tous les souscripteurs de AADL de la wilaya dont le nombre global a atteint 8 471. La wilaya de Tlemcen bénéficiera, à l'avenir, d'autres quotas d'aides à l'habitat rural partant de sa vocation agricole, a annoncé M Temmar, rappelant, d'autre part, qu'il a été procédé depuis le début d'année courante à l'attribution de 4 700 logements de différents programmes. Le



ministre a souligné que cette visite dans la wilaya, qui coïncide avec le 13^e anniversaire de la Charte de la paix et de la réconciliation nationale, intervient pour s'enquérir du déroulement des

programmes d'habitat dont a bénéficié la wilaya. Il a rappelé que tous les logements attribués et en cours s'inscrivent dans le cadre du programme du président de la République, Abdelaziz

Bouteflika, qui accorde un grand intérêt à l'habitat en tant que priorité mobilisant tous les moyens financiers nécessaires en dépit de la crise difficile que traverse le pays, déclarant qu'à la faveur de ce programme, l'Algérie a fait des pas géants dans le sens du progrès et la prospérité dans tous les domaines à l'ère de la paix et de la sécurité. Pour sa part, le wali de Tlemcen, Ali Benyaïcha a signalé que la wilaya prévoit la distribution de 10 177 logements tous programmes confondus avant la fin de l'année en cours. Le programme de la visite du ministre à Tlemcen a comporté la pose de la première pierre pour la construction de 300 logements location/vente AADL à Ouled Mimoune et de 100 logements promotionnels aidés (LPA) à Nedroma. En outre, le ministre a suivi un exposé sur le projet de restauration du vieux quartier haï Terbia de Nedroma dont les travaux seront lancés dans un mois pour un coût de 190 millions DA pour toucher 115 maisons dans un délai de 8 mois. H. A./APS

Tébessa/ Commune d'El-Houidjbet Inscription de plusieurs projets de développement

Plusieurs projets de développement visant l'amélioration des conditions de vie des habitants de la commune d'El-Houidjbet, distante de 22 km au sud-est de Tébessa ont été inscrits, a indiqué le président de l'Assemblée populaire communale de cette collectivité locale, Sakhri Louanas. L'édile a précisé que ces projets concernent essentiellement les secteurs des ressources en eau et de la jeunesse et des sports, détaillant qu'un chantier de renouvellement et d'extension du réseau de distribution d'eau potable (AEP) et un autre d'assainissement ont été retenus et seront lancés en travaux, «dès la finalisation des procédures administratives d'usage». Il a ajouté que le chef-lieu d'El Houidjbet ainsi que d'autres groupements d'habitat bénéficieront de nouvelles structures sportives alors que d'autres établissements du même genre seront dotés de nouveaux équipements. Evoquant le secteur

de l'habitat, M. Louanas a déclaré que le taux de réalisation des travaux de réaménagement de la cité des 147 logements, lancé pour un budget de 4 millions DA, puisé du plan communal de développement (PCD 2017), a dépassé le taux de 80%, soulignant qu'il sera réceptionné «avant la fin de l'année en cours». S'agissant du projet de réalisation d'une piscine destinée aux enfants et jeunes de cette région pour laquelle un investissement de l'ordre de 3,5 millions DA a été mobilisé, dans le cadre du Fonds commun des collectivités locales (FCCL), le même responsable a affirmé que le chantier affiche plus de 40%, précisant que la réception de cette piscine est prévue «avant juin 2019». Le président de l'APC d'El-Houidjbet, une commune dotée de plusieurs postes frontaliers a aussi souligné que les revenus du poste frontalier de «Bouchebka» ont atteint 500 millions de dinars, soulignant que ce montant alloué

à la commune, conformément à l'article 37 de la loi de finances 2017, sera réservé pour la réalisation de plusieurs projets de développement. Il a ajouté qu'un grand centre commercial et de services sera réalisé par la commune dans la région de Bouchebka et cédé en location dans le but de diversifier les ressources financières de cette collectivité locale, d'autant, a-t-il développé que la région de Bouchebka enregistre annuellement le passage de plusieurs centaines de milliers de passagers vers la Tunisie. Le même responsable a également affirmé que 28 nouveaux projets d'investissement ont été approuvés dans la commune d'El-Houidjbet depuis janvier dernier, indiquant que ces projets concernent entre autres, une unité de production d'eau minérale et deux usines de production d'aliments pour bétail.

Amel H.

Illizi /Distribution d'électricité

Le réseau renforcé par 40,27 km pour améliorer les prestations d'alimentation

Le réseau de distribution d'électricité à travers la wilaya d'Illizi a été renforcé par 40,27 km (basse tension- BT) durant la période estivale (2018) pour assurer une meilleure distribution de cette énergie nécessaire pour les clients, a-t-on appris auprès des services de la société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz-centre- SDC).

Cette opération s'inscrit dans le cadre du plan d'investissement «Été 2018», qui concerne également cinq transformateurs électriques qui ont été mis en service, (4 unités à Djanet et 1 transformateur à Illizi), pour un coût de 194 millions DA, ce qui a permis l'exécution de la totalité de ce plan, a indiqué la chargée de communication à la Sonelgaz d'Illizi.

«Tous les moyens matériels et humains ont été mobilisés dans le souci de garantir la réussite de

ce plan, dont la mise en place des équipes d'intervention à travers la wilaya et assurer aussi une bonne gestion des services techniques et commerciaux», a ajouté M^{me} Wada Zahra. Ces investissements concrétisés par la Sonelgaz d'Illizi, ont permis d'améliorer les prestations, et une «nette» régression des cou-

pures et pannes, soit au niveau des transformateurs ou sur le réseau de distribution, a-t-elle précisé. Des infractions sur le réseau d'électricité ont été souvent signalées par cette entreprise, qui œuvre à l'intensification des actions de sensibilisation pour faire face à ces actes, en coordination avec les médias, et

aussi accentuer la communication de proximité, a-t-on fait savoir. Le plan d'investissement «Été 2018» de la Sonelgaz d'Illizi vise entre autres à améliorer des prestations d'alimentation en électricité notamment durant la période de forte chaleur où la demande en énergie a atteint des niveaux records, et le renfor-

cement de la couverture en la matière au profit de plus de 17 340 clients, a-t-on fait savoir. La wilaya d'Illizi dispose d'un réseau d'électricité qui dépasse les 1 056 km, des transformateurs d'électricité (plus de 400 unités), et 33 lignes d'alimentation principale.

F. S.

Constantine

Démolition de plus de 150 habitations illicites depuis janvier dernier

Au total, 154 constructions anarchiques ont été détruites dans la commune de Constantine depuis «le début de l'année 2018», a indiqué le directeur de l'urbanisme de cette collectivité locale, Zouhir Kadri. Le même responsable a précisé à l'APS que ces opérations de démolition ont concerné des constructions relevant des délégations communales de la cité Zouaghi Slimane, celle de Boudraa Salah, Belle vue ainsi que la cité du 5 juillet, détaillant qu'elles concernent également entre autres les quartiers de Naadja

Sghira avec 44 logements, En Nakhil (ex-DNC) avec 31 logements et Salah Bey (ex-Leghrab) avec 26 logements, 24 autres à El Djoudhour et 21 à la cité Bencherghi. La démolition répartie sur 8 opérations a été réalisée en présence des services de la daïra, la société d'eau et d'assainissement de Constantine (SEACO), la société de distribution d'électricité et du gaz (Sonelgaz), la protection civile, la police et la gendarmerie nationale entre autres, a-t-on encore noté. Ces opérations visent principalement à lutter

contre l'habitat anarchique, les constructions sans permis, les infractions aux dispositions liées aux permis de construire et l'atteinte aux biens d'autrui et d'embellissement de la cité, a fait savoir la même source. Le même responsable a assuré que ce genre d'opération «se poursuit», conformément aux lois régissant l'urbanisme rappelant que la direction concernée par le dossier dans la commune de Constantine accordé «tout intérêt» aux rapports des représentants des délégations communales. R.R.

Sahara occidental

Messahel : la question de décolonisation relève de «la responsabilité première de l'ONU»

■ Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a affirmé à New York que la question de décolonisation du Sahara occidental relève de «la responsabilité première des Nations unies», réitérant la position de l'Algérie en faveur de l'exercice du peuple sahraoui de son droit «inaliénable» à l'autodétermination.

Par Farid M.

«**C**oncernant la question du Sahara occidental qui, en tant que problème de décolonisation, relève de la responsabilité première des Nations unies, l'Algérie considère que son règlement ne peut être trouvé qu'à travers l'exercice, par le peuple du Sahara occidental, de son droit inaliénable et imprescriptible à l'autodétermination», a-t-il souligné dans un discours prononcé lors du débat général de la 73^e session de l'Assemblée générale de l'ONU. Le chef de la diplomatie algérienne a réitéré, à l'occasion, le «ferme soutien» de l'Algérie aux efforts du Secrétaire général des Nations unies et de son Envoyé personnel pour le Sahara occidental. Il a exprimé, à cet égard, le vœu que leur action puisse «contribuer, avec l'apport de l'Union africaine, à la reprise des négociations sans préconditions et de bonne foi entre les deux parties, le Royaume du Maroc et le Front Polisario» pour parvenir à «une solution politique mutuellement acceptable assurant l'autodétermination du peuple du Sahara occidental». M. Messahel a affirmé, en outre, que l'Algérie suit avec «un intérêt particulier» les conflits et les crises qui secouent la région, soutenant que les solutions politiques restent la «meilleure approche» dans la quête de règlement durable des conflits. «Consciente des responsabilités et de la contribution qui sont les siennes en matière de préservation de la paix et de la sécurité internationales, et dans le plein respect des principes cardinaux bien connus de sa politique extérieure, l'Algérie suit avec un intérêt particulier les conflits et les crises qui secouent les pays de l'aire géographique à laquelle elle appartient», a-t-il indiqué. Le ministre a assuré, à ce titre, que tout en continuant à assumer pleinement son rôle dans toute la mesure de ses moyens, l'Algérie «n'aura de cesse de réitérer sa conviction, tirée des enseignements de son expérience propre, que dans la quête de



règlement durable des conflits, il n'y a pas meilleure approche que celle favorisant les solutions politiques à travers l'appropriation par les parties concernées et le dialogue inclusif qui place les intérêts nationaux suprêmes au-dessus de toute autre considération et préserve ainsi la souveraineté,

l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale des Etats». Qu'il s'agisse des situations au Mali et en Libye ou encore en Syrie et au Yémen, a-t-il poursuivi, «seule une telle approche pourrait permettre à ces pays frères de renouer avec la paix et la stabilité pour qu'ensuite puisse

s'engager l'œuvre de la reconstruction». Concernant la question palestinienne, il a réaffirmé, par la même occasion, la conviction de l'Algérie que «seule une solution fondée sur la légalité internationale et la reconnaissance des droits nationaux imprescriptibles du peuple palestinien, y compris

son droit à l'établissement d'un Etat indépendant avec El Qods écharif comme capitale, pourra mettre un terme définitif au conflit qui déchire, depuis sept décennies, le Moyen-Orient».

F. M./APS

Selon un expert onusien

«Le peuple tunisien est attaché à son processus démocratique et réclame des garanties»

Le Rapporteur spécial des Nations unies sur le droit de réunion pacifique et d'association, Clément Nyaletsossi Voule, termine sa visite officielle en Tunisie, qui s'est déroulée du 17 au 28 septembre 2018. Lors d'une conférence de presse tenue ce vendredi 28 septembre 2018 à Tunis, l'expert s'est félicité des progrès réalisés par le pays en termes de protection des droits de l'homme depuis la révolution de 2011, ainsi que de la volonté des autorités de se doter de nouvelles lois et institutions en phase avec les standards internationaux. Toutefois, il soutient qu'il est impératif de les mettre

en œuvre pour asseoir la démocratie et l'Etat de droit. Le Rapporteur spécial a exprimé ses préoccupations quant au retard préjudiciable dans la mise en place de certaines institutions prévues par la Constitution de 2014, telles que la Cour constitutionnelle, la nouvelle Cour des comptes et l'Instance des droits de l'homme. L'expert a en outre ajouté que sans ces institutions, la transition démocratique, qui repose sur le droit de réunion pacifique et d'association, ne pourra être assurée et celle-ci risque d'être fragilisée. M. Voule a par ailleurs déclaré : «La Tunisie se trouve à un moment critique de son histoire post-révolution. Afin d'assurer ses acquis, la mise en place rapide des institutions prévues par la Constitution ainsi que la jouissance du droit de réunion pacifique et d'association sont essentielles». Durant sa visite de dix jours, le Rapporteur spécial s'est rendu dans différentes régions du pays et a pu constater «le dynamisme de la vie associative, ainsi que le rôle central de la société civile pour la transition démocratique», toujours selon ces propos. Sur le plan légal, l'expert a constaté que

«le décret-loi 88 de 2011 garantit un cadre juridique approprié pour la création et le fonctionnement des associations. Il est désormais impératif de le mettre en œuvre afin de garantir la transparence et la reddition des comptes». M. Voule a souligné qu'«en l'absence d'une Cour constitutionnelle, il n'est pas opportun d'initier un processus visant à amender ce décret-loi qui traduit les aspirations profondes du peuple tunisien à une société où chacun est libre de s'associer et de se réunir pacifiquement». Il a, de ce fait, invité les autorités tunisiennes à préserver l'intégralité de ce décret-loi 88 de 2011 qui un acquis de la révolution. En outre, le Rapporteur spécial a estimé que les associations n'ont pas leur place dans le projet de loi 30-2018 sur le registre national des entreprises, car cette loi crée des obligations supplémentaires susceptibles de limiter les capacités opérationnelles des associations et leur contribution nécessaire en cette période transitoire. «En cette période post-révolutionnaire, de telles limitations menacent les acquis de la révolution», a-t-il déclaré. L'expert s'est réjoui d'une amélioration

globale dans la gestion des manifestations pacifiques durant la période post-révolution. Toutefois il a été informé de certaines arrestations arbitraires et d'un usage disproportionné de la force lors des manifestations de janvier 2018 contre la loi de finance. Il a déclaré dans ce sens : «Il est nécessaire que les autorités continuent de veiller à ce que les forces de sécurité adoptent de bonnes pratiques en matière de gestion des manifestations. Les débordements de certains individus lors des manifestations ne dispensent pas l'Etat de son obligation positive de protéger les manifestations pacifiques». A la fin de son intervention, l'Expert a souhaité que la transition démocratique dans laquelle s'est engagée la Tunisie soit irréversible et aboutisse à une société juste, démocratique et fidèle aux slogans de sa révolution à savoir : «Travail, Liberté et Dignité». Les conclusions et les recommandations du Rapporteur spécial seront présentées dans un rapport détaillé lors de la 41^e session du Conseil des Droits de l'Homme des Nations unies, en juin 2019, en juin 2019.

Sara H.

Libye/Elections

L'ONU juge difficile de «respecter» la date du 10 décembre

L'ÉMISSAIRE de l'ONU en Libye, Ghassan Salamé, a déclaré à la presse qu'il était difficile de tenir des élections le 10 décembre comme prévu par le calendrier adopté à Paris, en raison des violences et des retards dans le processus législatif. «Il y

a encore énormément à faire. Il se peut qu'on ne puisse pas respecter la date du 10 décembre», a dit M. Salamé dans un entretien samedi soir avec l'AFP, estimant qu'un scrutin ne pourrait se tenir avant «trois à quatre mois». R. M.



Cameroun

Tensions pour l'anniversaire de l'«indépendance» anglophone

■ A une semaine de l'élection présidentielle du 7 octobre au Cameroun, ses deux régions anglophones en crise retiennent leur souffle alors que les séparatistes entendent «célébrer» le premier anniversaire d'une proclamation symbolique de «l'indépendance», le 1^{er} octobre 2017.

Par Rima C.

A l'époque, au moins 40 manifestants avaient trouvé la mort dans des violences policières, selon le centre d'analyse International Crisis Group (ICG) qui avait compté «des dizaines de milliers de manifestants» dans les régions anglophones. Les capitales régionales, Buea au Sud-Ouest et Bamenda au Nord-Ouest, avaient été quadrillées par les forces de sécurité qui avaient arrêté des dizaines de personnes dans les violences qui ont suivi cette proclamation symbolique.

«Le 1^{er} octobre, l'armée a tué beaucoup de gens. Pendant presque deux semaines, ils ont tiré sur les gens comme sur des oiseaux», avait plus tard indiqué à l'AFP l'évêque de Buea, Mgr Emmanuel Bushu.

Dans certains villages de la zone anglophone du Cameroun, des drapeaux de l'Ambazonie – nom de l'État que les sépara-

tistes armés entendent créer – avaient même été hissés en lieu et place du drapeau camerounais.

Un an plus tard, le conflit n'a fait qu'empirer : les forces de sécurité camerounaises ont été massivement déployées dans les deux régions, et le nombre de séparatistes ayant opté pour la voie des armes a sensiblement augmenté.

Aujourd'hui, ils seraient plus d'un millier de combattants séparatistes, selon ICG, et contrôleraient «une partie significative des zones rurales et axes routiers» en zone anglophone.

Multipliant les attaques contre les symboles de l'État, gendarmeries en tête, et les enlèvements de fonctionnaires, les séparatistes ont forcé les autorités locales à fuir leur administration dans de nombreuses localités des zones anglophones.

A titre de comparaison, jamais les jihadistes du groupe nigérian Boko Haram, malgré des assauts répétés depuis 2014



PH. > D. R.

dans la région de l'Extrême-Nord, n'ont réussi à faire fuir autant de fonctionnaires.

Mi-septembre, Yaoundé a indiqué vouloir réinstaller les fonctionnaires qui ont abandonné leur poste «pour cause d'insécurité» en zone anglophone.

Mais, à sept jours du scrutin présidentiel à un tour, les séparatistes anglophones continuent eux d'affirmer qu'il n'y aura pas d'élection en zone anglophone.

Yaoundé a répondu qu'elle aurait lieu «dans les 360 arrondissements» du Cameroun. Historiquement, les régions anglophones sont un réservoir de votes du Social démocratique front (SDF), principal parti d'opposition, anglophone.

Pour tenter de réduire les risques d'attaques sur des bureaux de vote, Elecram, l'organe chargé d'organiser les élections, a annoncé que certains

bureaux de vote seraient «délocalisés». De fait, beaucoup ne pourront pas voter en régions anglophones: selon l'ONU, 246 000 personnes ont dû fuir leur domicile au Sud-Ouest pour aller en forêt ou d'autres régions camerounaises, 25 000 autres se sont réfugiées au Nigeria voisin.

Aucun chiffre n'est disponible pour le Nord-Ouest. Du fait des combats quotidiens et du verrou imposé par Yaoundé, les régions anglophones ne sont que très peu accessibles aux médias et organisations humanitaires.

Les forces de sécurité, à qui Yaoundé a demandé de mater ces «terroristes» qui sèment le «trouble», selon Paul Biya, paient un lourd tribut dans cette crise : depuis fin 2017, 170 d'entre eux ont été tués par les séparatistes.

Au moins 400 civils ont aussi été tués, selon les ONG. Aucun bilan n'est disponible côté sépa-

ratiste. A l'approche du scrutin, la situation s'est encore dégradée : début septembre, la rentrée a été perturbée par des attaques séparatistes sur les établissements scolaires. Au moins un enseignant a été tué, un autre mutilé et plusieurs écoles ont été attaquées.

Buea a de même été le théâtre d'affrontements entre séparatistes et forces de sécurité. Le 24, deux jeunes civils, présentés par des témoins comme un chauffeur de taxi et un bottier, ont par ailleurs été abattus par l'armée selon des habitants à l'AFP.

Dans le Nord-Ouest, un couvre-feu nocturne de 18h00 à 06h00 a été instauré pour une durée indéterminée après l'attaque début septembre d'un convoi de bus en banlieue de Bamenda.

R. C.



Points chauds

Hauteur

Par Fouzia Mahmoudi

Si François Hollande a «soutenu» Emmanuel Macron durant les élections présidentielles, appelant à voter pour lui à l'occasion du second tour du scrutin, l'ex-dirigeant français n'hésite plus aujourd'hui à critiquer son ancien ministre de l'Économie alors que ce dernier connaît de fortes chutes de popularité. Hollande a de nouveau distillé cette semaine des critiques contre le président Emmanuel Macron, dans une interview à «L'Écho Républicain», dénonçant une façon de gouverner «qui peut paraître lointaine, distante, voire méprisante pour certains». Dans cet entretien au quotidien régional, l'ancien chef de l'État dit avoir conscience qu'il «fait incarner un espoir, au regard de la déception que représente le pouvoir». «Il y a actuellement une méthode qui peut paraître lointaine, distante, voire méprisante pour certains. Moi, j'ai voulu être un président à la hauteur, mais pas hautain. Préserver le lien avec les Français, le dialogue social», déclare Hollande dans cet entretien. François Hollande juge, par ailleurs, que le bilan de son passage à l'Élysée (2012-2017) est actuellement «réhabilité». «Il faut parfois quitter la place pour voir qu'elle était bien occupée. Ce constat, je le fais sans rancœur. Tant mieux s'il y a du pouvoir d'achat. Mon successeur en bénéficie. Pas sûr qu'il le maintienne à ce niveau», lance-t-il dans une autre attaque contre Macron. L'ancien premier secrétaire du PS est venu samedi participer à un rassemblement de militants socialistes à Mainvilliers dans l'Eure-et-Loir, afin de «passer des messages aux militants PS». «Comment repartir et rassembler ? Il faut avoir la fierté du bilan du précédent quinquennat. J'ai conscience qu'il faut incarner un espoir, au regard de la déception que représente le pouvoir», a-t-il dit. L'ancien président socialiste affirme ne pas être animé par un «sentiment de revanche» à l'égard de son ancien ministre devenu président. «Si les gens pensent que je veux prendre ma revanche, je ne serai pas écouté de la même manière. Je viens pour échanger avec les Français», dit-il encore. C'est la troisième fois en une semaine que Hollande tient des critiques publiques contre l'exécutif. Les raisons de telles sorties restent pour le moment obscures et pourraient n'être que le dépit de l'ancien président, écarté malgré lui de l'élection présidentielle de 2017, qui refait surface et qui s'exprime en critiques de plus en plus acerbes à l'endroit de son ancien ministre ou peut-être une tentative de se repositionner sur l'échiquier politique pour, pourquoi pas, tenter de faire ce qu'il avait tant moqué Nicolas Sarkozy d'avoir tenté, et de se présenter comme candidat à la présidentielle de 2022.

F. M.

Économie

L'Arabie saoudite table sur un retour à l'équilibre budgétaire d'ici à 2023

L'Arabie saoudite, confrontée ces dernières années à un creusement du déficit public, a annoncé dimanche qu'il prévoyait un retour à l'équilibre budgétaire d'ici à 2023, à la faveur d'une remontée des prix du pétrole et d'une diversification de ses revenus. «Le déficit continuera à se résorber peu à peu sur le moyen terme (...) jusqu'au retour à l'équilibre (...) d'ici à 2023», a affirmé Saad al-Shahrani, un responsable du ministère saoudien des Finances cité par l'agence officielle SPA. Depuis 2014 et la chute des prix du brut, l'Arabie saoudite ne cesse d'afficher des déficits budgétaires, qui ont totalisé cette année 260 milliards de dollars.

Au cours de la même période, le royaume a retiré 260 milliards de dollars de ses réserves fiscales et a levé 130 milliards de dollars de dette pour financer son déficit. Ryad a dans le même temps pris une série de mesures pour réduire sa dépendance totale à l'égard des revenus pétroliers. Ces mesures comprenaient la hausse des prix du carburant et de l'électricité, l'imposition de lourdes taxes aux travailleurs expatriés et aux personnes à leur charge et l'introduction de la TVA, entrée en vigueur début 2018. Les autorités saoudiennes vont continuer à résorber le déficit à l'aide de «réformes structurelles», qui comprendront notamment une réévaluation des

dépenses publiques, a ajouté M. Shahrani. L'économie saoudienne s'est contractée de 0,7% l'an dernier en raison de la faiblesse des prix du pétrole, pour la première fois depuis 2009. Grâce à un rebond de ces prix, les revenus ont toutefois crû de 67% au premier semestre, et un retour à la croissance est prévu cette année. Parallèlement, les dépenses publiques ont augmenté de 34% sur la même période, selon des chiffres officiels. En août dernier, le Fonds monétaire international (FMI) a appelé l'Arabie saoudite à maîtriser ses dépenses publiques, dans le but de ramener son déficit à 1,7% du PIB l'an prochain.



Un hommage rendu au maître du chaabi

Le parcours et le répertoire de cheikh Hssissen revisités

■ Un public nombreux a assisté, dans la journée de samedi, à un vibrant hommage rendu à un des grands maîtres de la musique chaabi, à savoir Cheikh Hssissen. C'est à Tizi Ouzou où les modus du chaabi et fans du défunt ont célébré le 59^e anniversaire de sa disparition (le 29 septembre 1959). Un programme riche a été proposé lors de cette journée.

Par Abla Selles

Une journée d'hommage au maître de la musique chaabi, Cheikh Hssissen, a été organisée samedi à Tizi Ouzou, à l'occasion du 59^e anniversaire de sa disparition, le 29 septembre 1959. Lors de son allocution à l'ouverture de cette célébration, la directrice locale de la culture, Goumeziane Nabila, a indiqué que celle-ci est «un travail de mémoire» visant à «mettre en lumière l'œuvre d'un grand artiste algérien qui a marqué de son empreinte la chanson chaabi et la chanson kabyle». L'artiste, a-t-elle ajouté, a également marqué «par son parcours durant la guerre de Libération

nationale en étant au sein de la troupe artistique du FLN». En outre, cet hommage, a-t-elle souligné, «coïncide aussi bien avec l'anniversaire de son décès mais aussi l'anniversaire de la réconciliation nationale qui a permis à notre cher pays de recouvrer la paix et la stabilité». Au programme de cette journée commémorative, organisée en collaboration avec l'Association culturelle «Anadi» de Ain Zaouia et l'association «Les amis de la rampe Louni Arezki» d'Alger et abritée par la maison de la culture Mouloud-Mammeri, une exposition de photos et articles de presse et projection d'un film documentaire retraçant la vie et de l'œuvre de l'artiste. Une présentation et vente-dédicace du



livre «Cheikh Hssissen» d'Abdelkader Bendamèche étaient organisées avant de céder la place à un spectacle artistique avec la participation d'une panoplie d'artistes. Auteur compositeur d'expression kabyle et arabophone, de son vrai nom Larbi Ahcène, cheikh Hssissen, issu d'une famille modeste originaire de Tizi Ameur (commune de Ain Zaouia, 50 km de Tizi Ouzou), est né le 8 décembre 1929 à La Casbah. A 15 ans, il

est engagé par Cheikh Missoum dans son orchestre. Et au bout de quelques années passées en sa compagnie, l'élève, doté d'une belle voix, se mit au chant et très vite au diapason des grands ténors de l'époque. Quelques années avant le déclenchement de la révolution de 1954, il forme son premier orchestre et compose des chansons en kabyle et en arabe tel «Tir Iqefs» (Oiseau en cage), «Refdghagh thavalizt» (J'ai pris ma

valise) et «Nhar el djemaa etir ghabli». En 1955, il intègre le FLN et mène une activité politique qui le conduit à l'exil, en France, où en compagnie de cheikh Missoum, qu'il retrouve à Paris, il anime les soirées des émigrés dans des cafés, avant de rejoindre la troupe artistique du FLN en avril 1957 à Tunis. En 1959, il fut atteint d'une maladie pulmonaire et mourut à l'âge de 30 ans à l'hôpital Sadikia à Tunis où il a été enterré. A. S./APS

Théâtre régional «Abdelkader-Alloula» d'Oran

Présentation en avant-première de la pièce «El Djaras»

La pièce «El Djaras» (La cloche), produite par la coopérative «Warchat El Bahia», a été présentée en avant-première, samedi soir, au théâtre régional «Abdelkader-Alloula» d'Oran. Cette nouvelle œuvre, réalisée par Medjahri Hbaib et écrite

par Bouhadjar Boutchiche, traite de la dualité entre l'ignorance et le savoir au sein du couple où l'homme tente d'imposer sa domination à son épouse qui, diplômée d'études supérieures, essaie à son tour d'adopter un mode de vie qui ne lui convient

pas. La cloche dans cette œuvre artistique, la deuxième produite par cette coopérative en 2018, le signal d'alarme devant les problèmes conjugués résultant de l'incompatibilité entre les conjoints, à chaque fois que des erreurs se produisent, a souligné

le chef de la coopérative. Jouée sur scène par les comédiens Wahiba Adnane et Djamel Tchouki, la pièce aborde le conflit d'un couple où chacun campe sur ses positions partant de ses principes, son milieu et ses coutumes et ses traditions, a

expliqué le dramaturge Saïd Bouabdellah. Le metteur en scène a utilisé dans cette œuvre un style burlesque et des couleurs aux costumes pour adapter le texte avec les mouvements des comédiens.

Pour rappel, la troupe de la coopérative «Warchat El Bahia» d'Oran a été honorée au Festival méditerranéen du théâtre à Tunis où elle a présenté la pièce «Bidoun Ounwan», produite cette année et qui a été très appréciée par le public, a souligné le metteur en scène, Saïd Bouabdellah.

L. B.

— Centre national de recherche en anthropologie sociale et culturelle —

Un nouvel ouvrage dédié à Abdelkader Alloula (1939-1994)

Un nouvel ouvrage dédié au dramaturge Abdelkader Alloula (1939-1994) vient d'être publié à Oran aux éditions du Centre national de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC), a-t-on appris samedi auprès du coordinateur de cette publication. «Le théâtre d'Abdelkader Alloula: Le texte et la scène» est le titre de ce livre qui se veut «un hommage académique à l'auteur de la trilogie Lejouad/Litham/Legoual», a précisé l'enseignant-chercheur Mohamed Daoud. L'ouvrage se propose également de «contribuer à l'enrichissement des sources

documentaires au profit des jeunes universitaires versés dans la littérature et les arts dramatiques», a expliqué M. Daoud. «Le contenu reprend plusieurs regards comparatifs autour du parcours et de l'œuvre de Alloula, présentés en 2014 lors d'un colloque international dédié au regretté dramaturge à l'occasion de la commémoration de la 20^e année de sa tragique disparition», a-t-il fait savoir. Les actes de ce colloque sont ainsi à la disposition des lecteurs, offrant une lecture multiple de l'œuvre d'Abdelkader Alloula dans toutes ses dimensions artistiques, a souligné

M. Daoud. Parmi les thématiques abordées, le coordinateur de la publication évoque, entre autres, le patrimoine populaire, la langue, la traduction et les influences du théâtre universel. Qualifiant Alloula d'artiste «complet» (auteur, metteur en scène et comédien), M. Daoud soutient que «le regretté dramaturge a marqué l'histoire du théâtre algérien de son empreinte indélébile, et ce, en répondant aux exigences de la construction dramaturgique par l'association de plusieurs formes d'expression».

M. K.

Prix Myriam Makeba

Les délais de dépôt des candidatures prorogés

Les délais de dépôt des candidatures pour le «Prix Myriam Makeba de la créativité artistique» sont prolongés jusqu'au 20 octobre à la «demande» d'auteurs désireux de concourir, a indiqué, samedi à Alger, le directeur général de l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (Onda), organisateur du prix. Sami Bencheikh El Hocine, qui s'exprimait en marge d'une journée de formation sur les droits d'auteur au profit des journalistes, a précisé que cette prorogation répondait à la «demande des auteurs africains pour pouvoir participer à ce prix» qui devait

être décerné pour la première fois le 14 septembre dernier à Alger. Selon le DG de l'Onda, plus d'une centaine de candidatures provenant d'auteurs de 40 pays d'Afrique ont été reçues à ce jour par l'Office qui avait fixé au 31 août dernier la date limite pour le dépôt des candidatures d'artistes résidant en Afrique et ceux justifiant d'un statut de réfugié hors du continent. Doté de 100 000 dollars, le prix Myriam Makeba, du nom de la chanteuse sud-africaine engagée dans la lutte anti-apartheid, récompense les meilleures œuvres artistiques, toutes disciplines confondues. Né en

1932 à Johannesburg, Myriam Makeba – naturalisée algérienne –, avait participé en 1969 à Alger au premier Festival panafricain. Ses chansons dénoncent la ségrégation raciale et célèbrent la tolérance, la liberté et la fraternité. A l'écran, l'artiste est connue pour son rôle dans le film anti-apartheid «Come Back Africa» du cinéaste américain Lionel Rogosin, sorti en 1960. Myriam Makeba s'est éteinte en Italie en 2008, trois ans après avoir mis fin à sa carrière artistique.

Y. M.

AGEND'ART

Palais de la culture Moufidi-Zakaria d'Alger

Jusqu'au 22 octobre :

Exposition du miniaturiste Mustapha Adjaout.

Maison de la culture de Batna

Jusqu'au 9 octobre :

Exposition «Aurès de la révolution» du sculpteur Boubaker Laghrour.

Complexe culturel Abdelwahab-Salim de Tipaza

Jusqu'au 4 octobre :

Exposition d'arts plastiques par les artistes Amel Mihtub et Ouiza Achab.

Galerie d'art Espaco

Jusqu'au 6 octobre :

Exposition «L'éphémère» de Nathalie Andris.

Galerie d'art de l'hôtel Sofitel

Jusqu'au 4 octobre :

Exposition de peinture «Les bonnes ondes» de l'artiste plasticienne Soraya Melouk.



Ligue 2 Mobilis (8^e journée)
Le RCK et USMH dos à dos

LE DERBY tant attendu entre le RC Kouba et l'USM El Harrach a finalement accouché d'un 0-0, qui n'arrange aucune des deux équipes, alors que l'US Biskra a raté une très bonne occasion de monter sur la deuxième marche du podium, après son nul à domicile contre le MC Saïda (1-1), samedi soir pour le compte de la 8^e journée de Ligue 2 Mobilis, ayant vu l'Amel Boussaâda dominer petitement la JSM Skikda (1-0). En effet, le derby algérois, entre le premier reléguable qui recevait le dernier, a été finalement un match terne, dominé par l'enjeu et surtout, par «la volonté de ne pas perdre» pour éviter d'autres déboires. C'est donc en toute logique que ce match entre clubs banlieusards se soit soldé par un nul vierge, qui maintient le Raed à la 14^e place avec 5 unités, au moment où l'USMH reste lanterne rouge, mais avec désormais le même nombre de points que l'avant-dernier, l'USM Blida, battue à domicile la veille par le nouveau promu, le NC Magra, sur le score de deux buts à zéro. De son côté, l'US Biskra a raté une très bonne occasion de rejoindre le WA Tlemcen sur la deuxième marche du podium, après s'être contentée d'un nul à domicile contre le MC Saïda (1-1). Les choses avaient pourtant bien commencé pour les Zibans,

ayant trouvé le chemin des filets dès la 8' par l'intermédiaire de Kabari, sauf que l'inévitable Hamidi a encore une fois répondu présent, en égalisant à la 89'. Une déception pour l'USB, qui se contente donc de conserver sa troisième place au classement général avec 13 unités, au moment où le MCS se positionne au 8^e rang, ex aequo avec le NC Magra, avec 11 points pour chaque équipe. Vendredi, en ouverture de cette 8^e journée, c'est surtout le leader ASO Chlef qui avait réussi la meilleure affaire, en conservant la première place, malgré son nul à domicile contre la JSM Béjaïa (1-1). Une situation qu'il doit, entre autres, au faux pas concédé par le dauphin WA Tlemcen, qui lui aussi avait été tenu en échec à domicile dans le derby de l'Ouest contre le RC Relizane (0-0). Pour sa part, l'ASM Oran avait pleinement profité de l'avantage du terrain pour prendre le meilleur sur le MC El Eulma, qu'il a dominé (2-1), grâce notamment à Bentiba (32') et Berramla (53'), alors que Keffi avait sauvé l'honneur pour le MCEE à la 90'+3. Un succès qui propulse le club de M'dina J'dida à la 10^e place, avec 10 points, alors que malgré leur défaite les Eulmis restent confortablement installés à la 5^e place avec 12 points. A Annaba, et en dépit du huis clos imposé à l'USMAN, les Tuniques Rouges ont réussi l'essentiel contre leur adversaire du jour, l'ES Mostaganem, qu'ils ont dominé (1-0), grâce notamment à Ziani, auteur de ce but unique à la 35'. Un succès qui place l'USMAN à la 5^e place avec 12 points, alors que l'ESM rétrograde à la 4^e place avec 13 unités.

Résultats et classement :

USMB- NCM	0-2
ASMO- MCEE	2-1
USMAN -ESM	1-0
ASO-JSMB	1-1
WAT- RCR	0-0
RCK-USMH	0-0
ABS-JSMS	1-0
USB-MCS	1-1

	Pts	J
1). ASO Chlef	18	8
2). WA Tlemcen	15	8
3). US Biskra	13	8
-). ES Mostaganem	13	8
5). MC El Eulma	12	8
-). USM Annaba	12	8
-). Amel Boussaâda	12	8
8). NC Magra	11	8
-). MC Saïda	11	8
10). ASM Oran	10	8
11). RC Relizane	9	8
12). JSM Skikda	8	8
-). JSM Béjaïa	8	8
14). RC Kouba	5	8
15). USM Blida	4	8
-). USM El Harrach	4	8

MC Alger
Courbis rendra bientôt sa réponse

L'ENTRAINEUR français Roland Courbis, actuellement à Alger pour des négociations avec les dirigeants du MC Alger, a annoncé dans un tweet qu'il prendra la décision de driver ou pas le doyen des clubs algériens dans 48 heures. «J'ai été très bien reçu par le MC Alger, des gens motivés et passionnés», a-t-il dit, annonçant : «Je prendrai ma décision dans 48h». Courtisé par le Doyen pour succéder à son compatriote Bernard Casoni, le technicien français, qui a été déjà coach du l'USM Alger, avait déjà entamé

les négociations avec les responsables du Mouloudia à Paris. Le club algérois traverse actuellement une période difficile, rappelle-t-on. Il est sans entraîneur en chef depuis le limogeage de Bernard Casoni juste après son élimination en phase de poules de Ligue des champions d'Afrique. A titre provisoire, la barre technique est assurée par l'ancien international et enfant du club Rafik Saïfi.

Ligue 1 Mobilis (8^e journée)
L'USMA remporte le derby, la JSS et le MCO s'en sortent bien

■ L'USM Alger s'est emparée seule de la deuxième place au classement général de la Ligue 1 Mobilis suite à son succès chez le Paradou AC (1-3), lors du derby algérois. La JS Saoura, quant à elle, a frappé un gros coup en allant gagner chez le MO Béjaïa (0-1), au moment où le CR Belouizdad est tombé une nouvelle fois à domicile, après sa défaite contre le MC Oran (0-1), perdant par la même occasion son entraîneur, Si-Tahar Chérif El Ouazzani, qui a démissionné après la fin de la rencontre.



Les Rouge et Noir se reprennent de fort belle manière

Par Mahfoud M.

Les Rouge et Noir ont ouvert le score par Prince Ibara (19'), avant de se donner quelques frayeurs, suite à l'égalisation de Tayeb Meziani (48'). Il a fallu attendre l'heure de jeu pour les voir se ressaisir et reprendre l'avantage au score, grâce à Chérifi (59'), avant que le métro-nome Raouf Benghit ne scelle définitivement cette victoire à la 61'. Un précieux succès chez l'adversaire, qui permet à l'USMA de prendre seule la deuxième place au classement général avec 15 points, tout en ayant deux matchs en retard, alors que le Paradou reste scotché à la 9^e place avec neuf unités. Autre bonne affaire, celle de la JS Saoura qui a stoppé l'hémorragie en ramenant une importante victoire de son périlleux déplacement chez le MO Béjaïa (0-1). Une victoire assurée par le renard des surfaces, Mustapha Djailil, ayant trouvé le chemin des filets au retour des vestiaires (47'), remplaçant son équipe par la même occasion dans le milieu du tableau. En effet, la JSS est désormais 7^e avec 10 points, ex aequo avec l'AS Ain M'lila, qui elle a été tenue en échec à domicile par le NA Hussein Dey (1-1). Le

MC Oran aussi a réussi une très bonne affaire ce samedi en allant gagner chez le CR Belouizdad (1-0), grâce au Sétifien Rachid Nadjji, auteur du but victorieux à la 57', maintenant par la même occasion le Chabab à la dernière place du classement général, avec un maigre capital de deux unités au compteur. Mais pas seulement, puisque le succès des Oranais au stade du 20-Août-1955 a précipité le départ de l'entraîneur Belouizdadi Si-Tahar Chérif El Ouazzani, ayant officiellement annoncé sa démission après la fin de cette rencontre. De leur côté, l'USM Bel-Abbès et le CA Bordj Bou Arréridj se sont neutralisés (0-0) en clôture des matchs de samedi, pour le compte de cette 8^e journée, qui doit s'achever le 15 octobre prochain, avec le déroulement du dernier match inscrit à son programme, en l'occurrence le choc MC Alger - CS Constantine, prévu lundi soir au stade du 5-Juillet. Jeudi, en lever de rideau, la JS Kabylie avait frappé un très gros coup,

en allant s'imposer chez l'Entente de Sétif (1-0). Un but signé Benyoucef (76') et qui a permis aux Canaris de consolider leur première place au classement général, avec 18 points, soit avec trois longueurs sur leur nouveau dauphin, l'USM Alger. De son côté, l'Entente rétrograde à la 5^e place du classement général avec 11 unités, en ayant cependant un match en moins. A Médéa, l'Olympique local avait commencé par mener au score, grâce à Motrani (39'), avant de subir un retour en force du DRB Tadjenanet, qui a réussi à égaliser par Bensaha, dans le temps additionnel de la première mi-temps (45'+2). Un résultat qui cependant n'arrange aucun des deux équipes, coincées toutes les deux à la 11^e place, ex aequo avec 8 points chacune, et avec seulement trois longueurs d'avance sur l'avant-dernier, l'USM Bel-Abbès, qui samedi s'est neutralisé à domicile avec le CA Bordj Bou Arréridj (0-0). **M.**

Résultats et classement :

ESS- JSK	0-1
OM- DRBT	1-1
ASAM - NAHD	1-1
CRB- MCO	0-1
MOB- JSS	0-1
PAC-USMA	1-3
USM BA- CABBA	0-0

Lundi, 15 octobre :
MCA- CSC (19h00)

	Pts	J
1). JS Kabylie	18	8
2). USM Alger	15	6
3). NA Hussein Dey	13	8
4). CS Constantine	12	7
5). ES Sétif	11	7
-). MC Oran	11	8
7). AS Ain M'lila	10	8
-). JS Saoura	10	8
9). MO Béjaïa	9	7
-). Paradou AC	9	8
11). MC Alger	8	7
-). O. Médéa	8	7
-). DRB Tadjenanet	8	8
-). CABB Arréridj	8	8
15). USM Bel-Abbès	5	7
16). CR Belouizdad	2	8

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Contrebande

24 orpailleurs arrêtés au sud du pays

DES DÉTACHEMENTS de l'Armée nationale populaire ont arrêté samedi 24 orpailleurs à Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, deux contrebandiers à El Oued et saisi différents produits destinés à la contrebande, indique dimanche un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté, le 29 septembre 2018 à Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, vingt-quatre

orpailleurs et saisi un véhicule tout-terrain, des motos, trente-deux groupes électrogènes, vingt-deux marteaux piqueurs et huit détecteurs de métaux, tandis qu'un autre détachement a intercepté, à El Oued, deux contrebandiers et saisi deux camions et 42 quintaux de feuilles de tabac», précise le communiqué. D'autre part, des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé, à Tébessa, trois narcotrafiants en leur possession 200 grammes de cocaïne. L. M.

Constantine

16 000 tonnes de déchets ménagers collectées

UN TOTAL de 16 320 tonnes de déchets ménagers et solides a été collecté depuis le début du mois en cours à travers les douze communes de la wilaya de Constantine, a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya, initiatrice de cette campagne de nettoyage. Cette opération de nettoyage est organisée chaque samedi avec la collaboration des services des daïras et des Assemblées populaires communales (APC) en plus de plusieurs entreprises activant dans le domaine d'hygiène et de protection de l'environnement, a précisé à l'APS la cellule de l'information et de la communication de la wilaya. L'opération, selon la même source, est inscrite dans le cadre des orientations du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, visant la préservation de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie de citoyens, faisant savoir que cette initiative vise à soutenir les efforts des services en charge du nettoyage de la ville et du ramassage des déchets. Au moins 2 687 agents de nettoyage ont participé à cette campagne d'assainissement qui a ciblé les sites urbains, les cimetières et les abords des oueds à l'instar des oueds des cités Boumerzoug et de Boussouf, a indiqué la même source. En matière de moyens matériels, 734 engins, dont des camions à bennes-tasseuses, des tracteurs, des chargeurs, des semi-remorques, des débroussailluses et des rétro-chargeurs ont été mis à contribution pour garantir le bon déroulement de cette action de propreté qui se poursuivra les mois prochains afin de toucher le maximum de sites prévus, ajoute la même source. Epaulées par les habitants, de même que des membres d'associations environnementales, les équipes de nettoyage ont pu ramasser en une première étape pas moins de 3 943 tonnes dans divers endroits programmés de la wilaya y compris les nouvelles villes Ali Mendjeli et Massinissa, a souligné la même source. Les cités Amoucha et Hericha Amar dans la commune d'Aïn Smara, la localité de Kehalcha Kebar à Ain Abid, la

zone d'Oued Begrat dans la commune de Mesaoud Boudjeriou, le quartier Hebibati à Ibn Ziad et la cité Cheab Resas au chef-lieu de wilaya figurent parmi les sites ciblés par cette action, a-t-on signalé. Toutes les quantités de déchets collectées ont été acheminées vers les centres d'enfouissement techniques (CET) de différentes communes de la wilaya et la décharge publique de la nouvelle ville Ali-Mendjeli. L'Entreprise de développement des espaces verts de Constantine (EDEVCO), l'Etablissement public d'entretien de la voirie et de l'éclairage public (EPEVEP), l'Etablissement des centres d'enfouissement technique et l'Etablissement public à caractère industriel et commercial (Epic) et l'Etablissement de gestion urbaine de la nouvelle ville Ali Mendjeli (Eguvam) ont pris également part à cette opération. L'action a également été consacrée à l'entretien des jardins publics et des espaces verts, a-t-on précisé. A rappeler qu'une quantité de 283 tonnes d'ordures dont 198 tonnes de déchets solides et de 85 tonnes d'ordures ménagères a été collectée dans la ville de Constantine dans le cadre d'une vaste campagne de nettoyage initiée à l'échelle nationale par le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables au titre de la récente rentrée sociale, selon les dernières statistiques

Nos routes de plus en plus meurtrières



Aokas/ Béjaïa

L'incinération des ordures provoque la colère des habitants

■ Une fois encore, les populations de la commune d'Aokas et d'Amizour ont fait parler d'elles hier suite au siège de la mairie. Laquelle a été bloquée à l'appel lancé par le collectif de la société civile, regroupant de nombreuses associations et comités des villages.

Par Hocine Cherfa

Plusieurs revendications ont été exprimées par les manifestants à commencer par la décharge publique située entre Aokas et Souk El-Tennine. Les mécontents exigent sa délocalisation et la fin des incinérations des ordures qui empestent l'air par les colonnes de fumée qui envahissent le ciel et incommode les automobilistes à leur passage. Pour les mécontents, «elle représente une menace réelle pour la santé de la population surtout à cause des incinérations». Pour eux,

«elle doit être clôturée ou fermée définitivement». Le collectif des villages dénonce aussi «la mafia du foncier» et exige du maire, à l'occasion, d'annuler tous les projets inscrits dans le cadre du Calpifex ainsi la récupération d'une assiette de terrain pour en faire des espaces verts ou construire des infrastructures de base au profit des habitants. Les protestataires ont mis en garde les autorités municipales sur l'attribution éventuelle des permis de construire. Une réunion devait avoir lieu dans l'après-midi et elle regroupera les élus locaux et les représentants de la

société civile pour discuter de ces revendications. A Amizour, des habitants du village Debha ont barricadé hier la RN 75 reliant Béjaïa à Sétif à hauteur du nouveau campus universitaire. Ils dénoncent, selon la radio locale, «l'insécurité» prévalant dans leur bourgade et exigent «l'intervention des autorités de wilaya afin de mettre fin aux menaces et intimidations exercées sur eux et sur leurs enfants par un responsable d'une ferme mitoyenne», rapporte encore la même source. Notons que la fermeture de cet important axe routier au trafic automobile a provoqué des désagréments aux usagers qui étaient contraints, une fois encore, de dévier par la N12 El-Kseur pour poursuivre leurs courses. Il est utile de souligner que les instituteurs de l'école primaire Maouchi-Mohand Améziane du village Taâzivit dans la commune d'Amizour ont entamé depuis hier un mouvement de grève pour protester contre la situation prévalant au sein de l'école. Ils dénoncent «la surcharge des classes, le manque d'infrastructures et le manque de personnel pour la prise en charge de la restauration des élèves dans la cantine scolaire». Pour eux, «ce sont les enseignants qui doivent alterner pour gérer la restauration des élèves». H. C.

Festival du film de femmes de Salé (Maroc)

Le comédien Djilali Boudjemâa primé

LE COMÉDIEN Djilali Boudjemâa a été primé pour son rôle dans le film «Jusqu'à la fin des temps» de Yasmine Chouikh en compétition au 12^e Festival international du film de femmes de Salé (nord du Maroc) qui a pris fin samedi, a rapporté la presse locale. L'acteur qui incarne le rôle principal de ce film de fiction sorti en 2017, a reçu le «Prix de la meilleure interprétation masculine». Premier long métrage de Yasmine Chouikh, «Jusqu'à la fin des temps», raconte une aventure amoureuse inaboutie dans un cimetière entre Ali (Djilali Boudjemâa), un fossoyeur septuagénaire et gardien de cimetière et Djoher, veuve du même âge qui visite pour la première fois ce cimetière pour se recueillir sur la tombe de sa sœur. Le film a décroché plusieurs distinctions en Algérie et à l'étranger, notamment «l'Annab d'or» au 3^e Festival d'Annaba

du film méditerranéen (2018) en plus de trois prix dont «Khindjar d'or», haute distinction du 10^e Festival international du film de Mascate (Sultanat d'Oman). Le Grand prix du 12^e Festival du film de femmes de Salé est revenu au film roumain «Lemonade» de Ioana Uricaru, alors que le film chinois «Les anges portent du blanc» de Vivian qui a décroché le Prix du «meilleur scénario». Dans la compétition des films documentaires, la haute distinction de cette catégorie est revenue au film afghan «A Thousand Girls Like Me». Une douzaine de films de 18 pays ont été projetés en compétition de cette édition qui a mis à l'honneur le cinéma brésilien. Organisé depuis 2004 par une association locale, ce festival a pour objectif de mettre en valeur l'apport des femmes dans le cinéma. Racim C./APS